

# Le French Desk

Le partenaire privilégié des entreprises françaises  
au Royaume Uni



## Contenu

- Nos services
- Notre expérience
- Notre valeur ajoutée
- Votre équipe

## Le French Desk est un outil privilégié pour vous aider à mettre en place et réussir vos objectifs au Royaume-Uni

Depuis sa création par **Marie-Caroline Frochot**, les équipes du French Desk, composées de juristes bilingues et dans certains cas de nationalité française, ont conseillé des clients français ou francophones dans le cadre d'opérations de **Fusions & Acquisitions** ou de joint-venture d'envergure internationale dans des secteurs variés.

Nos services ne se limitent pas au conseil en transactions de Fusion & Acquisition: avec des spécialistes francophones répartis au sein du cabinet, le French Desk a également vocation à vous assister dans n'importe quel domaine : droit des affaires, contrats commerciaux, droit de l'informatique, contentieux, droit immobilier, etc.

Bien qu'ayant vocation à intervenir dans tous les secteurs d'activité, le French Desk a développé une expertise particulière dans les secteurs des **Medias & Marketing, TMT, Nouvelles Technologies, e-commerce (B2B et B2C), Sport et Droit de la Santé**.

Le French Desk comprend **deux associées françaises**, avocates au barreau de Paris et solicitors en Angleterre & au Pays de Galles.

**Marie-Caroline Frochot**, Associée du Département Corporate & M&A, responsable du French Desk, exerce à Londres depuis 1991 et possède une expérience considérable non seulement des transactions franco-britanniques mais aussi de toutes les difficultés que peuvent rencontrer nos clients français en droit des affaires, contentieux et autres domaines.

**Dr. Nathalie Moreno**, Associée du Département Commercial exerce à Londres depuis 2005. Elle est spécialisée en droit des nouvelles technologies, en droit du commerce électronique et en droit de la protection des données et couvre d'autres aspects multiples du droit commercial (distribution, agence, franchise, etc.). Elle conseille les entreprises, allant de la start-up aux sociétés multinationales et a une expérience approfondie dans la gestion de projets multi-juridictionnels européens.

## Mieux comprendre le système britannique

Le Royaume Uni présente de nombreux avantages pour les sociétés ou investisseurs francophones. Cependant, bien que si proche de la France, le marché et la culture britannique sont souvent difficiles à appréhender pour nos clients français.

Le French Desk vous permet de maîtriser les différences de cultures et de systèmes juridiques qui constituent encore des obstacles importants au succès d'une transaction et de ses suites.

La parfaite connaissance qu'ont nos équipes du droit anglais ainsi que du droit français leur permet d'appréhender efficacement les problèmes rencontrés et de pouvoir expliquer les différences et les subtilités du droit anglais à nos clients français dans leur langue maternelle et leur conseiller la meilleure stratégie.

L'expérience de Marie-Caroline Frochot et de Nathalie Moreno en font véritablement des partenaires stratégiques au-delà des aspects seulement juridiques dans le cadre d'une relation de confiance.

Nous nous attachons également à réduire le coût des transactions par une méthode de travail plus efficace et plus rapide (du fait de la meilleure communication, notamment linguistique) et l'information régulière de nos clients sur le travail encouru leur permettant de maîtriser les coûts. Nous sommes ouverts à la conclusion de conventions d'honoraires préalables avec nos clients.

Lewis Silkin est en mesure de proposer à ses clients français ou francophones une palette de compétences dédiées aux clients français que n'offre aucun autre cabinet juridique au Royaume Uni.

## M&A: un partenariat de longue durée avec nos clients dans le cadre de leurs opérations de croissance externe au Royaume Uni et leurs suites

L'expérience de Marie-Caroline Frochot, qui conseille certains clients français depuis plus de 20 ans dans des opérations d'acquisitions, joint-venture, pacte d'actionnaires et autres transactions corporate de développement au Royaume Uni, est inégalée.

Cette connaissance du marché vous permettra de maîtriser les différences de cultures et de systèmes juridiques qui constituent encore des obstacles importants au succès d'une transaction et de ses suites dans un domaine stratégique où il est vital pour votre société de ne pas commettre d'erreurs.

L'équipe M&A du French Desk est formée au travail avec des clients français :

- Nous expliquons les concepts et les normes britanniques
- Nous intégrons des tableaux des points clé des due diligence en français dans les rapports d'audit
- Nous adaptons notre langage, nos pratiques et notre vocabulaire pour vous faire gagner du temps.

Cette approche permet de faciliter considérablement pour nos clients la conduite des transactions au Royaume-Uni dans un environnement juridique complexe et leur procure une meilleure compréhension de la transaction et un contrôle du calendrier.

L'absence totale de toute obligation de bonne foi dans la négociation pré-contractuelle en droit anglais présente des défis très spécifiques qui ne seraient pas nécessairement perçus par nos clients dans le cadre d'une relation avec un cabinet britannique non-sensibilisé aux différences existant avec le droit français.

Marie-Caroline a accompagné certains clients français connus depuis leur toute première opération de croissance externe au Royaume Uni, participant intégralement à leur stratégie et prenant en charge la gestion de tous les aspects juridiques indispensables à leur sain développement dans le cadre d'une approche de partenariat de très long terme entre client et conseil.

Nous intervenons non seulement au stade de l'acquisition mais aussi dans la phase ultérieure d'intégration. Si des problèmes surviennent, nous aidons nos clients à les surmonter, y compris renégociation d'earnout, licenciements, "bolt-on acquisitions", exercice d'option, etc.

L'intéressement des salariés fait souvent partie des aspects clés qui sécuriseront les talents de votre management britannique post-acquisition. Lewis Silkin est reconnu comme étant l'un des tous premiers cabinets en droit du travail et politiques d'intéressement (EMI, stock-options etc.).

Marie-Caroline peut également vous mettre en contact avec un réseau de professionnels externes, en matière immobilière, comptable, conseils M&A, qui ont eux aussi l'habitude de travailler avec une clientèle française ou francophone.

De plus, bien entendu dans le domaine des technologies et contrats commerciaux, indispensables au développement bien pensé de toute société en croissance, nos clients peuvent s'appuyer sur l'expertise de Nathalie Moreno.

## Des exemples de notre activité M&A

- Acquisitions successives en 2015 et 2016 par une société d'ingénierie française filiale de la SNCF et RATP et leader international dans le secteur de l'ingénierie des transports urbains et non-urbains de deux sociétés britanniques dans le même secteur
- Conseil d'un groupe d'ingénierie dans le cadre d'une acquisition puis d'une joint venture de la société acquise avec une autre société britannique
- Conseil d'une société leader dans le secteur du packaging dans le cadre de sa seconde acquisition au Royaume Uni; Marie-Caroline avait déjà conseillé cette société française réputée dans le cadre de sa première acquisition britannique en 1999
- Conseil d'un groupe français connu dans le domaine de s technologies de la sécurité informatique dans le cadre de sa première acquisition en 2015
- Acquisitions simultanées par une société française leader dans le domaine du recrutement et de l'intérim, de deux sociétés britanniques de premier plan au Royaume Uni
- Conseil à une société française, cliente depuis 1998, dans le cadre de son acquisition d'une société de vente en ligne dans le secteur de la mode
- Acquisition par une société internationale leader dans le secteur des Medias et de la Publicité d'une société britannique dans le domaine de la publicité et du marketing
- Acquisition (52m GBP) par une société française cotée d'un groupe britannique dans le secteur IT
- Acquisition d'une chaîne de 250 magasins britanniques pour un groupe français, suivie de plusieurs autres acquisitions
- Conseil à une société française cliente depuis 1999 sur la restructuration son groupe au Royaume Uni
- Conseil à une société française reconnue dans le secteur évènementiel dans le cadre d'une acquisition ; identification de problèmes sérieux dans la cible qui ont finalement amenés notre client à ne pas procéder à cette opération et à sélectionner une autre cible
- Conseil à un grand groupe français dans le cadre de l'acquisition d'une société active dans le domaine de la santé
- Acquisitions simultanées pour un groupe français CAC 40 de deux sociétés britanniques dans le secteur informatique, suivies d'une réorganisation du groupe au Royaume Uni
- Conseil à une école de commerce française réputée sur son implantation et structure au Royaume Uni

## Notre expertise en droit des Nouvelles Technologies et droit commercial pour des sociétés françaises

Les équipes du French Desk conseillent les clients français de Lewis Silkin dans le domaine des contrats informatiques et de communications électroniques y compris les contrats de cloud computing (SaaS, PaaS et IaaS), les contrats d'externalisation, d'infrastructures ou de services, les contrats de centres de données et les contrats commerciaux dont notamment, les contrats de franchise, de licence, de distribution ou d'agence, le droit de l'internet et les questions de commerce électronique, ainsi que du droit de la protection des consommateurs.

L'expérience approfondie de Dr. Nathalie Moreno – unique à Londres pour une avocate française – dans la gestion de projets multi-juridictionnels, aussi bien en matière de contrats d'externalisation, de licence ou de franchise qu'en en matière de droit de la protection des données à caractère personnel en Europe et au niveau global, en font une partenaire de longue durée.

Nathalie représente des groupes multinationaux, des start-ups et des entrepreneurs qu'elle conseille notamment en matière de droit des nouvelles technologies, de réglementations sectorielles, de droit commercial et de la propriété intellectuelle. Elle fournit un large spectre de conseils, allant des questions de conformité réglementaire, en passant par la négociation des contrats jusqu'à l'assistance en matière d'audit juridique dans le cadre de transactions (fusions et acquisitions).

Elle fournit avec son équipe, des conseils sur tous les aspects portant sur les nouvelles technologies incluant:

- Modèles de distribution (sous-traitance, Cloud computing et managed services)
- Approvisionnement et exploitation de matériel informatique et logiciels
- Infrastructures (réseaux de télécommunications et centres de données)
- Contrats de services pour professionnels
- Conseil sur les contenus et services offerts à travers les technologies
- La protection des données et la sécurité des informations
- Gestion des cyber-risques et risques IT : Nathalie Moreno a développé une expertise reconnue dans cette discipline émergente et plus largement en droit de la protection des données, domaines dans lesquels elle conseille des clients en droit anglais et français.

Dans tous les autres domaines, Nathalie s'appuie sur l'expérience des équipes du French Desk pour piloter nos clients au travers des écueils du droit anglais.

## Des exemples de notre activité Nouvelles Technologies

- Conseil à d'une société française, éditrice de logiciels spécialisés dans la conception 3D, le maquettisme numérique 3D, et les solutions pour la gestion du cycle de vie d'un produit (PLM) dans le cadre de la négociation d'un accord de licence de logiciel
- Conseil à un groupe en matière de contrats de partenariat commerciaux pour la diffusion digitale et Presse Magazine, contrat d'utilisation de réseau WIFI, de jeux concours en ligne, de contrat de référencement de publicité en ligne
- Conseil à la filiale d'un groupe de services de télécommunication, internet et téléphonie mobile sur leurs contrats clients et la fourniture de services pour des produits groupés, relatifs à des services de Cloud computing
- Conseil à un éditeur de logiciel Fintech, aussi bien en droit anglais que français, sur tous ses contrats de logiciel (modèles et licences, contrats de service et de maintenance) avec ses clients situés en France ou en Angleterre
- Conseil à d'une société de communication leader mondial en matière d'offres de service de communication, en matière de contrats d'outsourcing relatifs à la fourniture de services et d'équipements de télécommunications
- Conseil à un groupe hôtelier international français sur une variété de contrats commerciaux: IT, franchise, protection des données, droit de la publicité et offres de fidélisation, ainsi que sur de nombreuses questions opérationnelles et commerciales en Grande Bretagne et dans l'Union Européenne
- Conseil à un fournisseur mondial de centre de données en matière de contrat représentant une combinaison de services de stockage de données dans un centre de données et de services cloud avec IPSOS
- Conseil à d'une société propriétaire d'une place de marché en ligne spécialisée dans l'achat et la revente ainsi que dans la recherche des beaux-arts, design et art décoratifs online sur leurs conditions générales de vente pour des ventes aux enchères en ligne, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne
- Conseil à 'une société de jeux en ligne en matière de contrats commerciaux relatifs aux campagnes publicitaires lancées à l'occasion des Jeux olympiques 2012
- Conseil auprès d'une société leader mondial des audioguides, guides multimédia et applications mobiles, en matière de droit de la protection des données personnelles en relation avec les services fournis aux visiteurs

## Les autres domaines d'intervention du French Desk

### **Droit du travail**

- Contrats de travail et négociation de "packages" pour le management dans le cadre d'opérations d'acquisition et joint-venture
- Procédures de licenciement
- Contentieux devant les juridictions spécialisées
- Mise en place de stock-options et autres régimes de participation et d'intéressement pour le personnel

### **Droit fiscal**

- Conseil fiscal dans le cadre des opérations d'acquisitions, joint-venture et restructurations
- Prix de transfert et optimisation fiscale de la propriété intellectuelle

### **Exploitation commerciale des marques et autres actifs incorporels**

- Gestion de portefeuille de marques
- Contrats internationaux de licences
- Transferts de technologie
- Contrats internationaux d'agence, de distribution et de franchise
- Sponsoring, merchandising et droit de la publicité

### **Droit Immobilier & Construction**

- Baux commerciaux
- Opérations de promotion immobilière
- Droit de l'urbanisme et droit de l'environnement
- Droit de la Construction

### **Résolution des disputes & contentieux commerciaux**

- Contentieux commercial (y compris contentieux international)
- Médiation et arbitrage
- Procédures réglementaires par les autorités de contrôle
- Contentieux spécialisés

# L'équipe du French Desk de Lewis Silkin



**Marie-Caroline Frochot**  
Associée, Solicitor & Avocat ,  
Responsable du French Desk  
Droit des Affaires, M&A  
+44 20 7074 8245  
mc.frochot@lewissilkin.com



**Dr Nathalie Moreno**  
Associée, Solicitor & Avocat,  
Media, Marques et Nouvelles  
Technologies  
+44 20 7074 8461  
nathalie.moreno@lewissilkin.com



**Sohrab Daneshku**  
Collaborateur Senior  
Contentieux commercial &  
arbitrage  
+44 20 7074 8208  
sohrab.daneshku@lewissilkin.com



**Laura May**  
Collaboratrice  
Droit des Affaires, M&A  
+44 20 7074 8237  
laura.may@lewissilkin.com



**Lee Nair**  
Collaboratrice  
Droit du Travail  
+44 20 7074 8275  
lee.nair@lewissilkin.com



**Matthew Rowbotham**  
Associé  
Droit fiscal  
+44 20 7074 8261  
matthew.rowbotham@lewissilkin.com



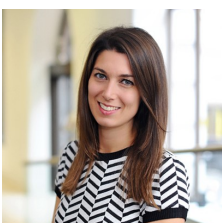
**Ludvine Gegaden**  
Stagiaire  
Droit du Travail  
+44 20 7074 8207  
ludvine.gegaden@lewissilkin.com



**Susie Jarrold**  
Collaboratrice  
Droit des Affaires, M&A  
+44 20 7074 8243  
susie.jarrold@lewissilkin.com



**Mark Lim**  
Associé  
Contentieux commercial,  
Procédures Collectives  
+44 20 7074 8186  
mark.lim@lewissilkin.com



**Sarah Lampard**  
Collaboratrice  
Droit des Nouvelles  
Technologies  
+44 20 7074 8439  
sarah.lampard@lewissilkin.com



## Les secteurs clés du Cabinet Lewis Silkin



Nouvelles Technologies



Droit du Sport



Marketing & Publicité



Partenariats & Services



Commerce, Mode, Loisirs & Hospitalité



Media & Communication



**LEWIS SILKIN**

5 Chancery Lane – Clifford's Inn  
London EC4A 1BL  
DX 182 Chancery Lane  
T +44 (0)20 7074 8000 | F +44 (0)20 7864 1234  
www.lewissilkin.com

This publication provides general guidance only: expert advice should be sought in relation to particular circumstances. Please let us know by email ([info@lewissilkin.com](mailto:info@lewissilkin.com)) if you would prefer not to receive this type of information or wish to alter the contact details we hold for you.

© 2016 Lewis Silkin LLP